

Ressources pour Orienter les femmes victimes de violences

WEBINAIRE

19 mars 2026

Avec **Mme Marie Gérard**, coordinatrice de l'équipe ressource hémi régionale référente Femmes Victimes de Violences (44 et 85)



Les besoins des femmes victimes de violence



En dehors d'une urgence :

 **17**  **114**

Si urgence :



Les besoins des femmes victimes de violence

Encore dans l'environnement des violences
A l'abri des violences
Entourée ou isolée
Moyens financiers
Mobilité
Le plus important pour elle



En dehors d'une urgence :

 **17**  **114**

Si urgence :



DÉ → CLIC
VIOLENCE. FR

[intervenir en 1 clic](#) / le plan de sécurité

Le plan de sécurité

<https://declicviolence.fr/p/le-plan-de-securite>

Avant un épisode de violence

En cas de violences

Si la séparation est envisagée

Après la séparation

 **IMPRIMER**

Les besoins des femmes victimes de violence

Parler

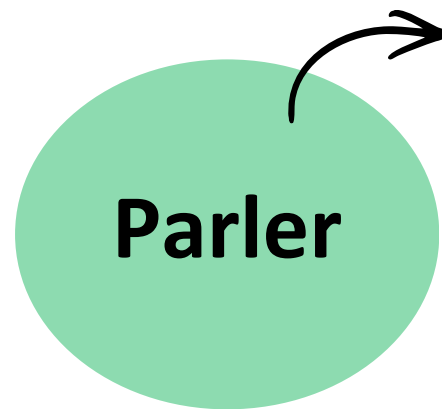


**Femme victime
de violences**

Les besoins des femmes victimes de violence



24h / 24



Au téléphone



La Fédération Nationale Solidarité Femmes (3919) a rendu son service accessible aux femmes sourdes ou malentendantes avec Acceo

Le 20/03/2025

La Fédération Nationale Solidarité Femmes (3919), qui lutte contre les violences faites aux femmes, franchit un nouveau cap dans son engagement en matière d'accessibilité. Les femmes sourdes ou malentendantes peuvent désormais contacter la plateforme d'écoute et de soutien 3919 grâce à Acceo

Solidarité Femmes 3919
appel anonyme et gratuit

Accessible par téléphone

Souffrance Prévention du suicide

C'est le moment d'appeler

3114

LE NUMÉRO NATIONAL DE PRÉVENTION DU SUICIDE

116 006

Numéro d'aide aux victimes

Service et appel gratuits 7/7j

Hors France métropolitaine, composez le +33 (0)1 80 52 33 76 (numéro non surtaxé)

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

ÉCOUTE VIOLENCES FEMMES HANDICAPÉES

01 40 47 06 06

Appel anonyme non surtaxé

Des écoutantes formées vous répondront les :

- Lundi de 10h à 13h / 14h30 à 17h30
- Mardi de 10h à 13h
- Mercredi de 10h à 13h
- Jeudi de 10h à 13h

En dehors de ces horaires, vous pouvez laisser un message vocal avec vos coordonnées et nous vous rappellerons lors de la prochaine permanence.

Les femmes déficientes auditives peuvent nous contacter par courriel ecoute@fdfa.fr

Les besoins des femmes victimes de violence

Parler

Au téléphone

- ◆ Fédération nationale GAMS - Groupe pour l'abolition des mutilations sexuelles au **01 43 48 10 87**
<http://www.federationgams.org>
- ◆ Voix de femmes (lutte contre les mariages forcés) au **01 30 31 55 76**
<http://www.association.voixdefemmes.fr>

Viols Femmes Informations :

0 800 05 95 95

*Numéro gratuit, anonyme et confidentiel.
Du lundi au vendredi, de 10h à 19h*

Violences Sexuelles dans l'Enfance :

0 805 802 804

*Numéro gratuit, anonyme et confidentiel.
Du lundi au vendredi, de 10h à 19h*



**Femme victime
de violences**

Accueil téléphonique : 01 45 84 24 24

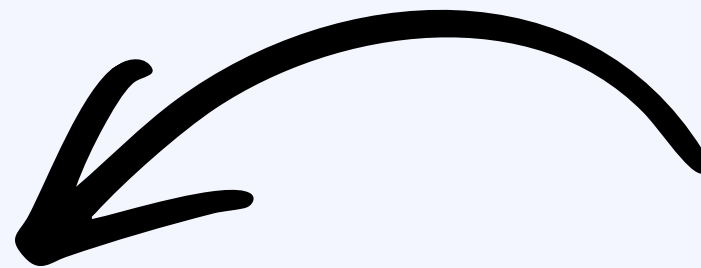
Horaires : lundi : 14h à 17h – jeudi : 9h30 à 12h30 | contact@avft.org

LIBRES
ET ÉGALES
AVfT.

Association européenne contre les Violences faites aux Femmes au Travail
Défense des victimes de violences sexistes et sexuelles au travail

AGRESSIONS, HARCÈLEMENT OU VIOLENCES ?
Tu as besoin d'aide ?
VICTIME OU TÉMOIN, IL Y A TOUJOURS
UN NUMERO POUR T'AIDER.

À LA MAISON SUR LES RÉSEAUX À L'ÉCOLE



Mineurs

Personne violente



<https://www.fnacav.fr/>



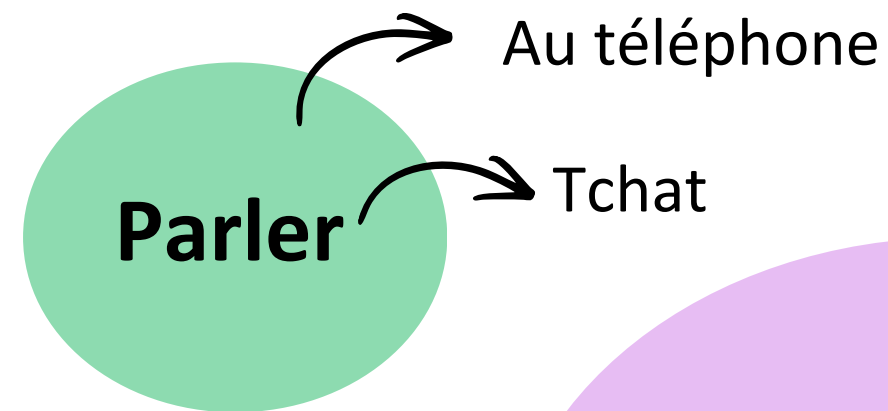
n° d'écoute pour prévenir les violences

08 019 019 11

Ne frappez pas.

**Faites vous accompagner, préservez
votre famille des violences.**

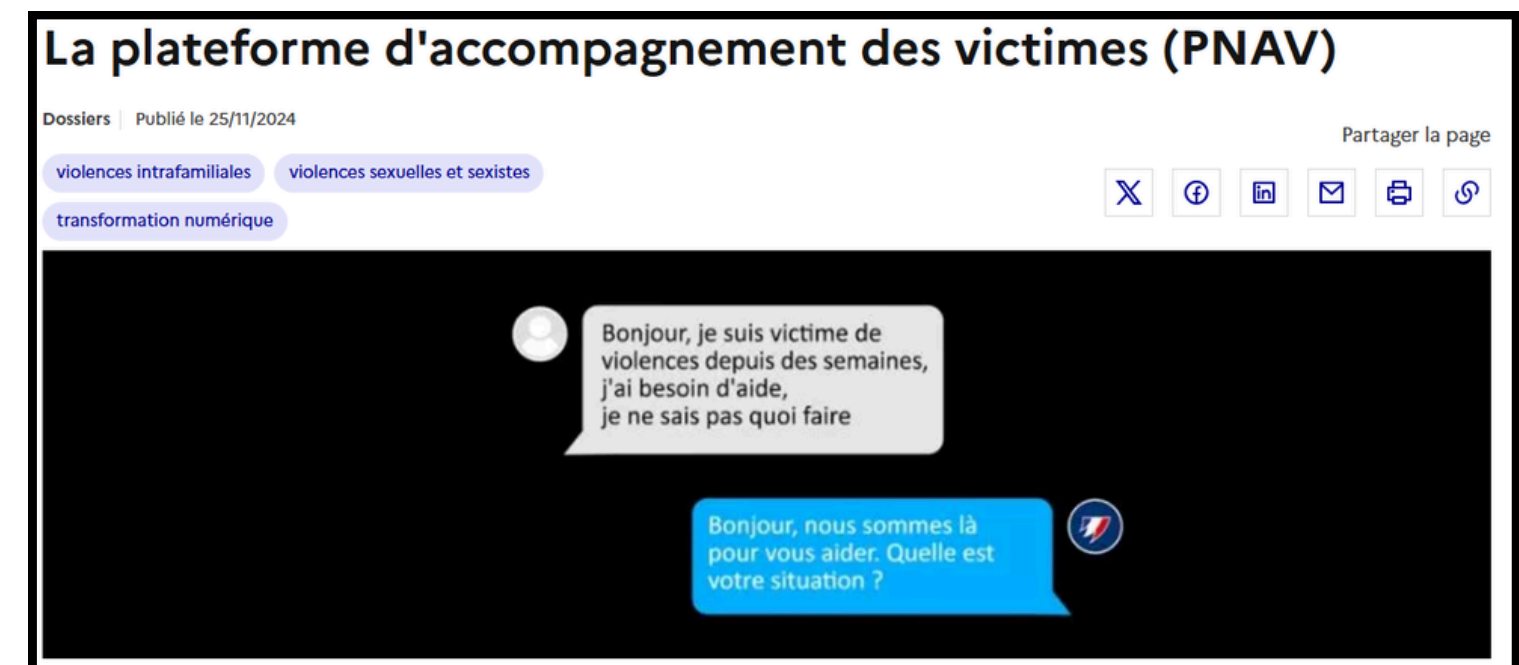
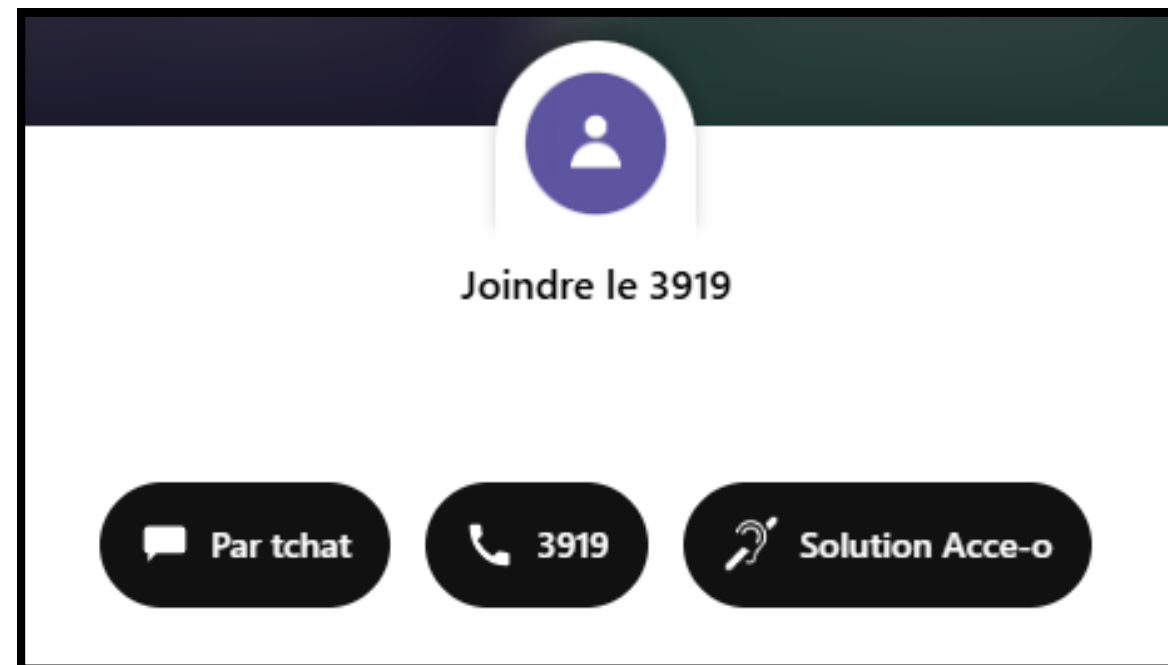
Les besoins des femmes victimes de violence



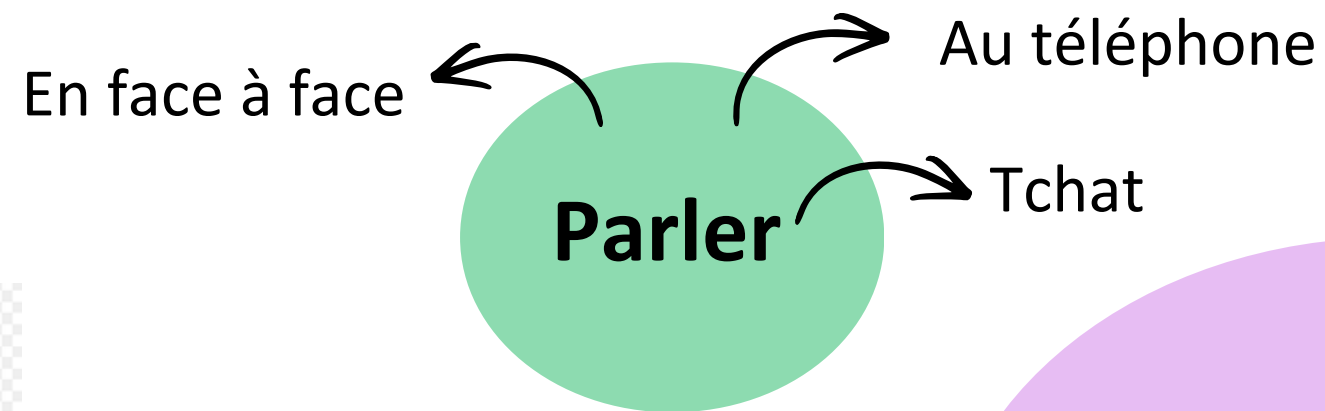
**LA PLATEFORME NUMÉRIQUE DE
SIGNALEMENT DES ATTEINTES AUX
PERSONNES ET D'ACCOMPAGNEMENT
DES VICTIMES (PNAV)**



<https://www.service-public.gouv.fr/cmi>



Les besoins des femmes victimes de violence



Citad'elles
Le lieu pour les femmes victimes de violences
Accueil, écoute, soutien, information des femmes et de leurs enfants

LAEO : Lieu d'Accueil, d'Ecoute et d'Orientation

Femmes solidaires Mayenne
Solidarité Femmes 44
Solidarité Femmes 72
Solidarité Femmes 49
Solidarité Femmes 85



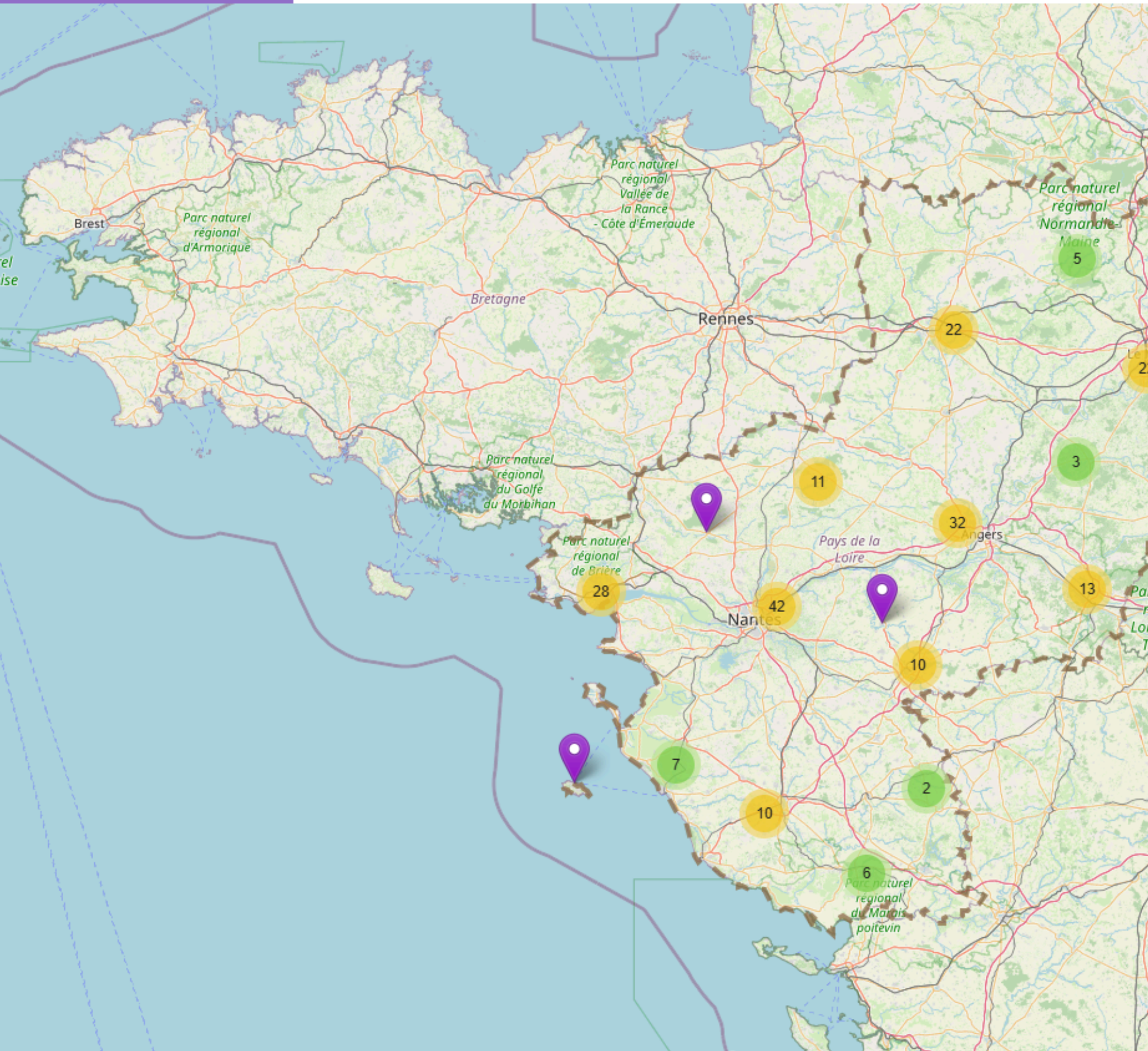
Infirmière ASALEE

Intervenante sociale en commissariat et gendarmerie :

VOUS ÊTES VICTIME DE VIOLENCES INTRAFAMILIALES ?

Venez en parler avec une **INTERVENANTE SOCIALE EN GENDARMERIE**

SA MISSION :
vous **écouter**, vous **soutenir**,
vous **accompagner** dans vos démarches ou vous orienter vers des partenaires compétents.



Rechercher

Recherche

Ville, code postal, titre, mots-clés, etc.

Département-s d'intervention

- Loire-Atlantique (44)
- Maine-et-Loire (49)
- Mayenne (53)
- Sarthe (72)
- Vendée (85)

Types de violences

- Violences au sein du couple
- Violences intrafamiliales
- Violences sexuelles (dont viol)
- Inceste
- Violences sexistes et sexuelles au travail
- Prostitution et traite à des fins d'exploitation sexuelle
- Mariages forcés
- Mutilations génitales féminines
- Violences gynécologiques et obstétricales

Types d'accompagnement

- Premier accueil et information sans rendez-vous
- Premier accueil et information sur rendez-vous
- Écoute et orientation téléphonique
- Hébergement
- Aide aux démarches
- Aide psychologique
- Aide juridique
- Aide juridique spécifique droit des étranger-ères
- Intervenantes sociales en commissariat et gendarmerie (ISCG)
- Prise en charge médicale spécialisée
- Prise en charge des enfants exposés aux violences conjugales
- Conseil sexualité / IVG / IST / contraception

Rechercher

Filtrer la liste en fonction de la portion visible de la carte

248 résultats :

☎ 3919 - Numéro national Violences Femmes Info



IMPRIMABLE

La travailleuse sociale accueille, écoute, informe et soutient les femmes victimes de violences dans leurs démarches.

Solidarité Femmes 85 est une association spécialisée dans l'écoute, l'accueil, l'accompagnement et l'hébergement des femmes victimes de violences au sein du couple, et de leurs enfants. L'association est référente départementale Violence Conjugales.

Solidarité Femmes 85 offre une pluralité de services, qui permet d'apporter une réponse à toutes les étapes du parcours de sortie des violences pour les femmes qui en sont victimes et permet au plus grand nombre d'avoir accès à ces services.

Elle est également un lieu ressource pour les différents partenaires et professionnel-le-s du département : travailleurs sociaux, de la Justice, de la Santé, Police et Gendarmerie, etc.

Département-s d'intervention

Vendée (85)

Types de violences

Violences au sein du couple

Violences intrafamiliales

Violences sexuelles (dont viol)

Inceste

Violences sexistes et sexuelles au travail

Prostitution et traite à des fins d'exploitation sexuelle

Mariages forcés

Types d'accompagnement

Premier accueil et information sans rendez-vous

Premier accueil et information sur rendez-vous

Hébergement

Aide aux démarches

Prise en charge des enfants exposé-es aux violences conjugales

Modalités d'accueil

La travailleuse sociale de l'association vous accueille tous les jeudis matin de 9h00 à 12h00 au sein du commissariat des Sables d'Olonne.

Prise de rendez-vous au 02 51 47 77 59 ou à l'adresse mail contact@sosfemmesvendee.fr

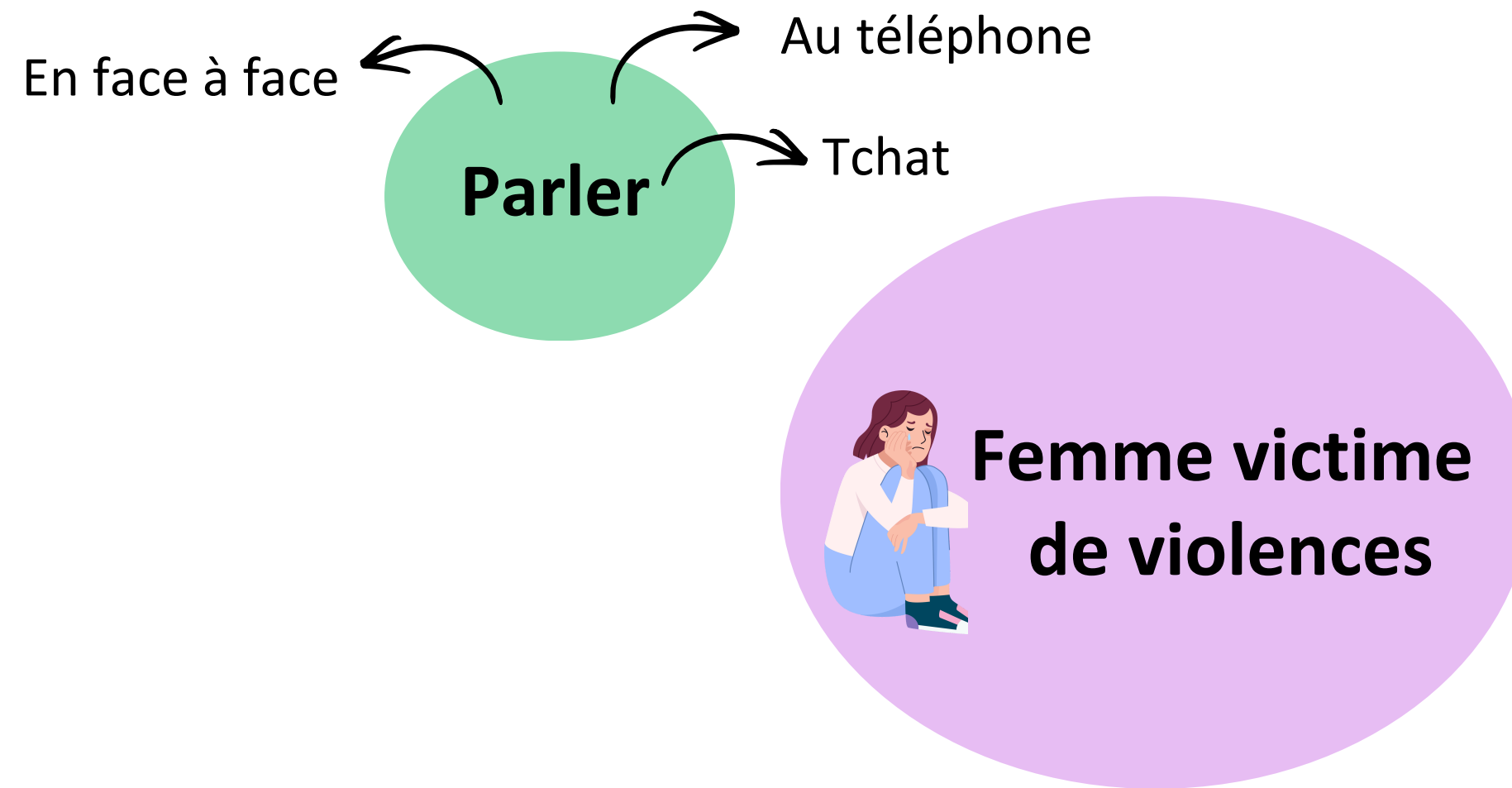
Adresse

Rue de Verdun

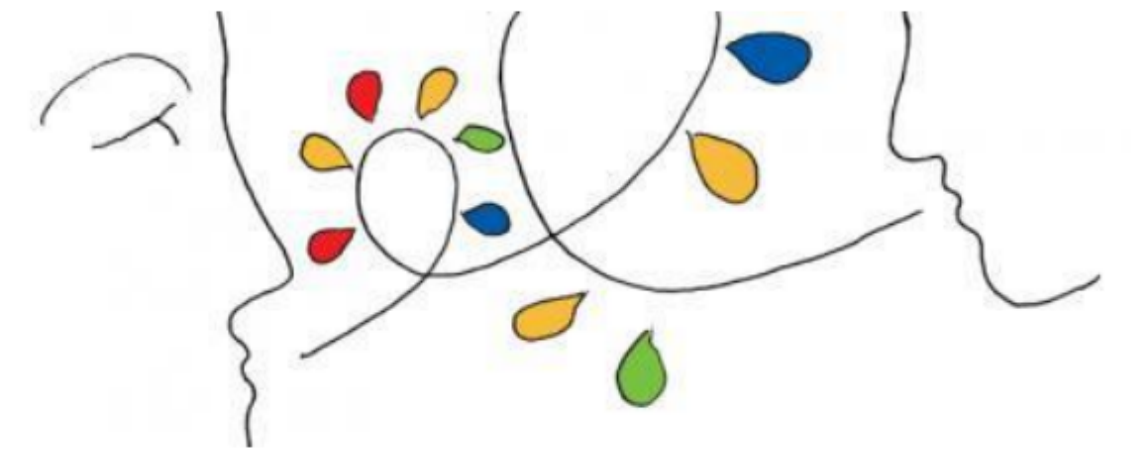
85100 Les Sables-d'Olonne

Téléphone 02 51 47 77 59

Les besoins des femmes victimes de violence



Associations spécialisées
Centres sociaux départementaux



Groupes de parole

Les besoins des femmes victimes de violence

Connaître
ses droits



Femme victime
de violences

ciDFF

Centre d'**information**
sur les droits des femmes
et des familles

Les besoins des femmes victimes de violence

Connaître
ses droits



Femme victime
de violences

ci=DIFF

Centre d'**information**
sur les droits des femmes
et des familles

CONSEIL = avocat

- Maison de l'avocat
- Point d'accès au droit
- Maison de justice et du droit
- Avocat privé

Les besoins des femmes victimes de violence



Accès au droit



Lutte contre les violences



Emploi, Formation et
Création d'entreprise

Connaître
ses droits



Femme victime
de violences

ci=DIFF
Centre d'**information**
sur les droits des femmes
et des familles

CONSEIL = avocat

- Maison de l'avocat
- Point d'accès au droit
- Maison de justice et du droit
- Avocat privé

Les besoins des femmes victimes de violence



Accès au droit



Lutte contre les violences



Emploi, Formation et
Création d'entreprise

Connaître
ses droits



Femme victime
de violences

Se séparer

Séparation dans contexte de violences = bien se préparer

ci=DIFF
Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles

CONSEIL = avocat

- Maison de l'avocat
- Point d'accès au droit
- Maison de justice et du droit
- Avocat privé

Les besoins des femmes victimes de violence



Hébergement

Assistante sociale de secteur
Bailleurs privés

Mairie - Contrat local sur les VSS :

- protocole mise à l'abri
- procédures d'urgence sociale

Les besoins des femmes victimes de violence



Aide financière

Hébergement

Assistante sociale de secteur
Bailleurs privés

Mairie - Contrat local sur les
VSS :

- protocole mise à l'abri
- procédures d'urgence sociale

Les besoins des femmes victimes de violence



Protection

Les besoins des femmes victimes de violence

L'ordonnance de protection

Protéger les victimes de violences conjugales ou intrafamiliales

<https://www.justice.fr/themes/ordonnance-protection>

Protection



Femme victime
de violences

Quelles sont les conditions pour obtenir la délivrance d'une ordonnance de protection ?



Quelle est la procédure ?



Quelles mesures peuvent être prononcées ?



L'ordonnance provisoire de protection immédiate



L'exécution de l'ordonnance de protection



Les besoins des femmes victimes de violence

L'ordonnance de protection

Protéger les victimes de violences conjugales ou intrafamiliales

<https://www.justice.fr/themes/ordonnance-protection>



Femme victime
de violences

Protection

Quelles sont les conditions pour obtenir la délivrance d'une ordonnance de protection ?	▼
Quelle est la procédure ?	▼
Quelles mesures peuvent être prononcées ?	▼
L'ordonnance provisoire de protection immédiate	▼
L'exécution de l'ordonnance de protection	▼



Se faire aider : avocat / association aide aux victimes

Attestation d'un professionnel de santé

Certificat médical

Adressée au JAF du tribunal judiciaire

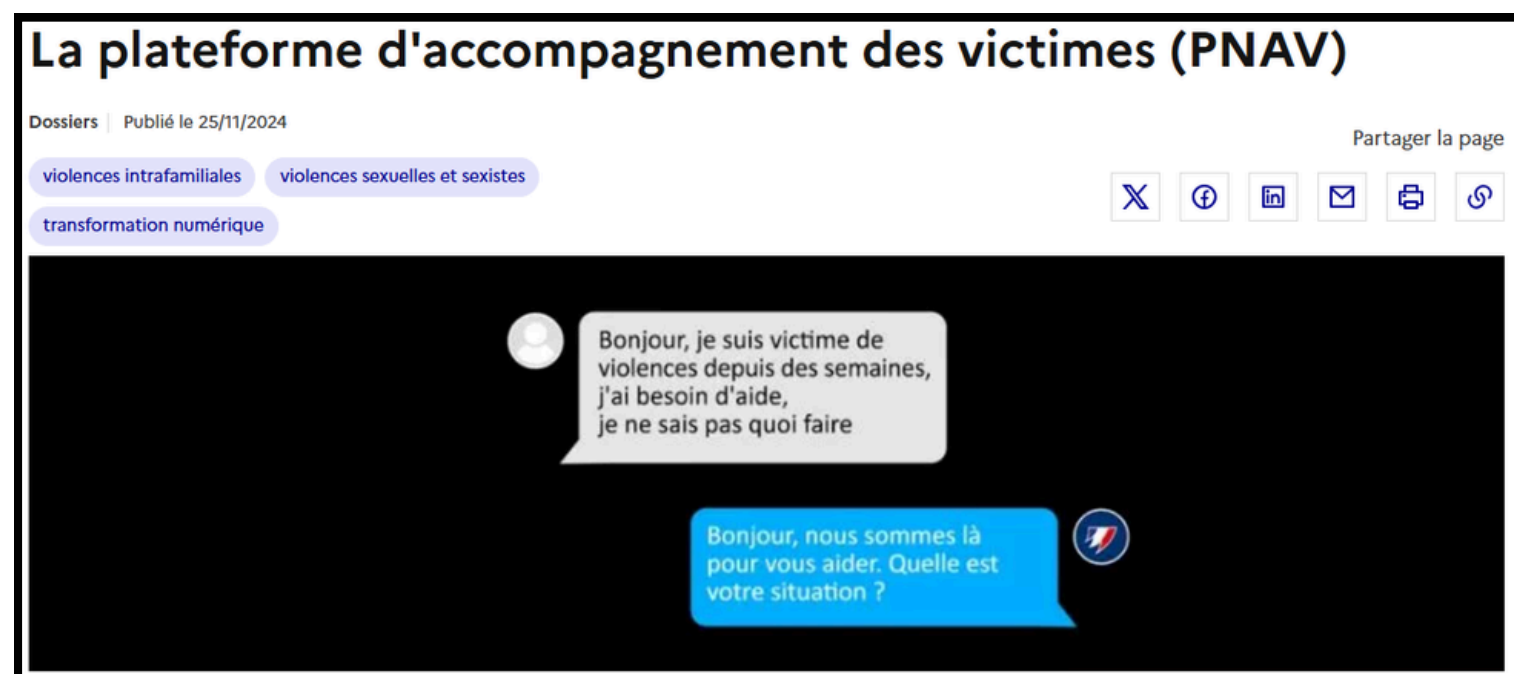
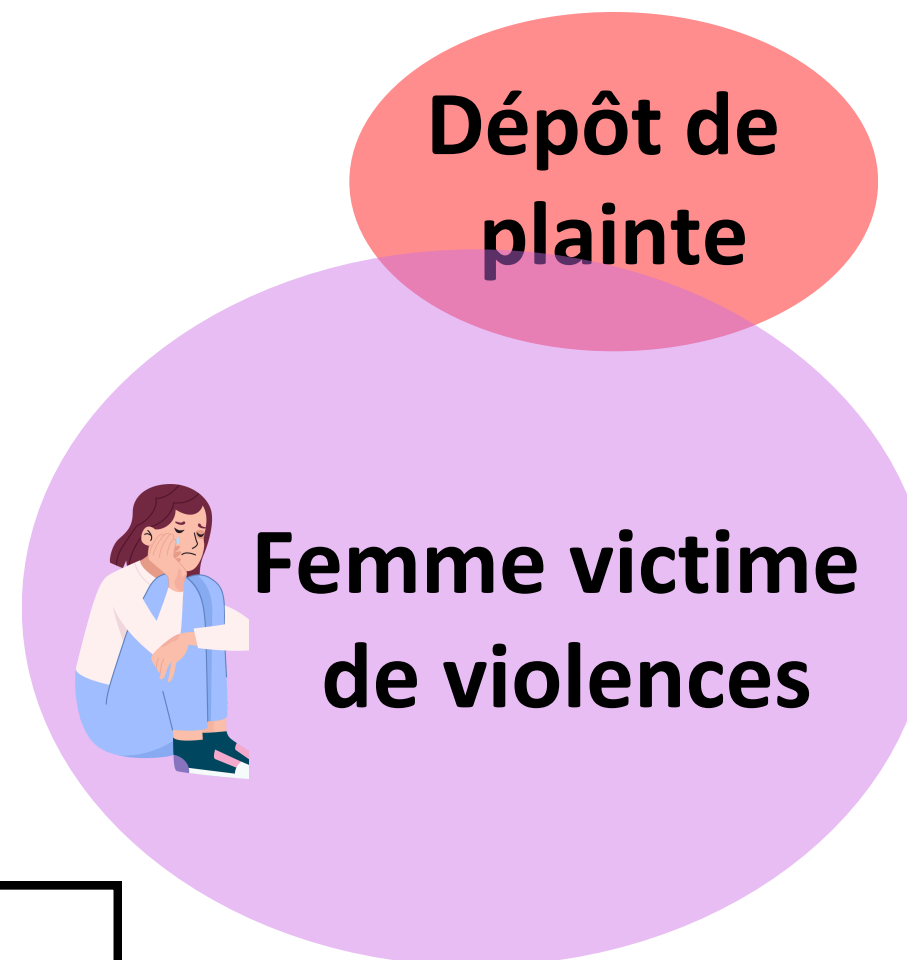
Peut être délivrée en 24h « immédiate »

Pour 12 mois

Les besoins des femmes victimes de violence

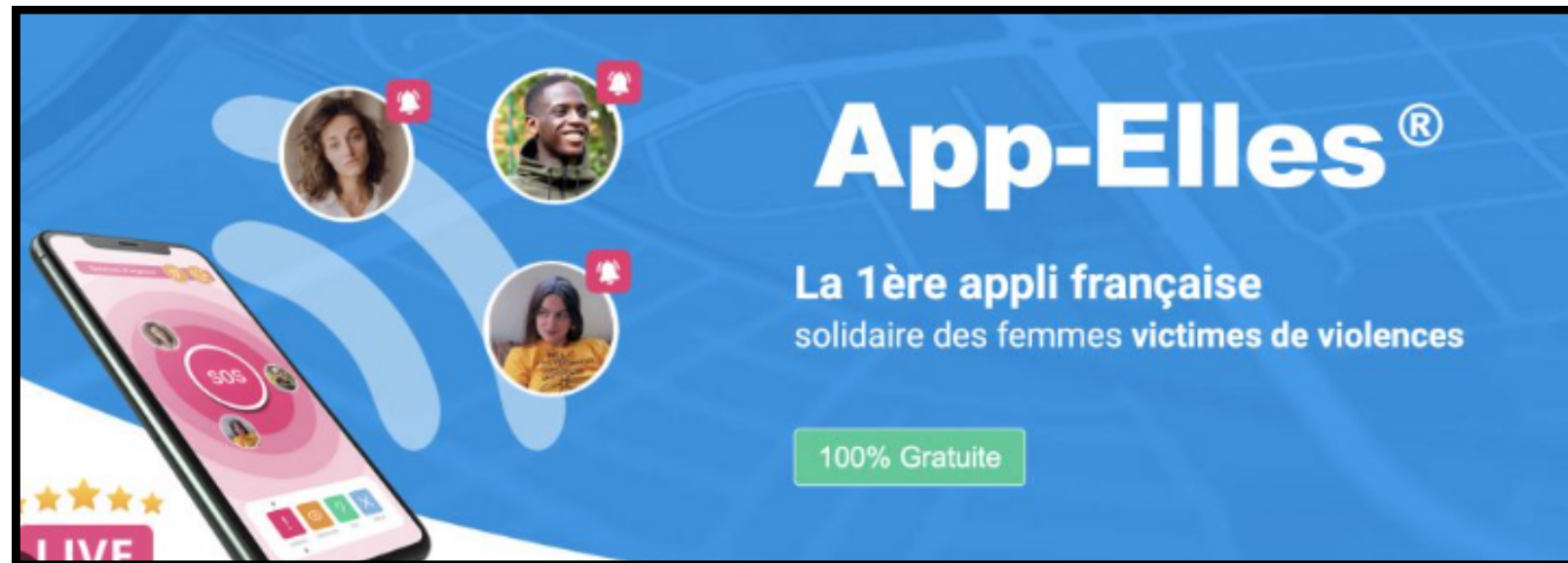


Dépôt de plainte simplifié
Violences conjugales



→ Ecrire au Procureur de la République

Les besoins des femmes victimes de violence



**Femme victime
de violences**

Protection

Les besoins des femmes victimes de violence



<https://www.womenforwomenfrance.org/fr/>

15 langues



Le Portail de ressources multilingue pour toutes les victimes de violences conjugales en France *et les professionnels qui les accompagnent*

Les besoins des femmes victimes de violence



« Mon soutien psy » : 12 séances remboursées par an

Psycho traumatisme des violences

Femme victime de violences

Soins psychiques

35 rue Paul Bert, 44100 NANTES

Entrée par le côté du bâtiment (porte blanche vitrée)

Téléphone: 02 22 06 89 03

Mail: contact@association-eva.org



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

police nationale

Psychologue en commissariat

Les besoins des femmes victimes de violence

Femme victime
de violences



Soins
psychiques

et

Santé
sexuelle

et

Santé
physique

Orientation dans votre réseau



Sortie du système prostitutionnel



Les besoins des femmes victimes de violence



**Femme victime
de violences**

Soins

Et Vous revoir

Soutien et continuité des soins

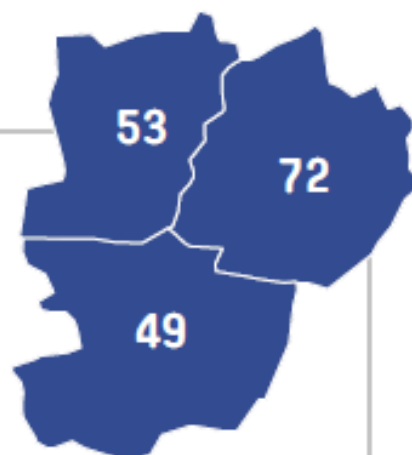
Rappel de non responsabilité

Faire des liens avec son accord

Parler de ses enfants

Tout nouvel élément : attestation / certificat

Léa
PAVION
Infirmière UMJ



- Le **02 41 35 66 66** s'adresse à tous les professionnels de santé et travailleurs sociaux des départements de Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe.
- Permanence téléphonique assurée par une équipe pluridisciplinaire.
- Travail en partenariat avec les structures existantes.

Textes de référence

Plan de lutte contre les violences faites aux femmes :
stop-violences-femmes.gouv.fr

Protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences envers les femmes :
www.maine-et-loire.gouv.fr



Service de Médecine légale - CHU Angers
4 rue Larrey - 49933 Angers cedex 9

www.chu-angers.fr  



Violence faite aux femmes

Pour vous conseiller sur la prise en charge de vos patientes victimes

Un numéro unique
02 41 35 66 66

SPIFEV
Service pour les Professionnels
d'Information Femmes Et Violences

Service de Médecine légale - CHU Angers
4 rue Larrey - 49933 Angers cedex 9

La Maison des femmes de La Roche-sur-Yon



Unité Violences Faites aux Femmes

Adresse

29 chemin des amoureux
85000 La Roche-sur-Yon

Horaires

Lundi (accueil téléphonique) :
9h00-12h30 / 13h30-17h00,
Mardi et jeudi : 9h00-12h30 /
13h30-17h00, Vendredi :
13h30-17h00

Téléphone

02 51 08 54 54



LOIRE ATLANTIQUE : pour les professionnels de santé

Prise en charge de vos patientes victimes

Téléphone : 02 53 52 62 07

Mail : bp-equipe-violences-femmes@chu-nantes.fr

